



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n°101

Avril 2021



Editorial

Troisième confinement : le coup de massue

Nous sortons à peine d'un nouveau confinement. Le troisième en l'espace d'un an.

Et nous savons que derrière cette décision, ce sont à nouveau de nombreux commerces dit "non essentiels" qui ont dû fermer leurs portes. Il vont rouvrir progressivement. Pourtant, dans un tissu commercial comme le nôtre, nous affirmons combien tous ces commerces de proximité sont justement essentiels. Eux, de même que des pans entiers de notre société, comme la culture, l'événementiel, ou l'enseignement, sont complètement chamboulés. Certains secteurs sont à l'arrêt tandis que pour les autres, il faut sans cesse s'adapter aux mesures fluctuantes, innover, rebondir.

Des outils pour vous aider

La Ville d'Arlon, via sa plateforme "Give a day", propose aux personnes dans le besoin de se faire accompagner au centre de vaccination. Il s'agit d'un outil qui a déjà fait ses preuves, mis en place au lendemain du premier confinement pour rompre l'isolement de certaines personnes. Pour toute demande, il suffit de former le numéro 0477/91.10.76. La responsable de la structure vous mettra en relation avec un bénévole. Nous les remercions par ailleurs pour leur disponibilité au service des autres.

Plan de relance : un horizon – Suppression de taxes

Le Collège a conscience que la situation que nous vivons aujourd'hui a mis à genoux de nombreux commerçants, de nombreux indépendants, des secteurs entiers de la société. Nous travaillons actuellement, avec

Ces différents éléments font bien évidemment partie du plan de relance qui doit encore être affiné dans les prochaines semaines. Nous travaillons également avec les commerçants à la reprise du secteur HoReCa attendue sous peu. Nous réfléchissons, comme nous l'avons fait l'été dernier, à l'installation de terrasses en extérieur pour que les établissements puissent accueillir leur clientèle. D'autres mesures sont envisagées pour les aider davantage.

Nous vous encourageons, comme nous l'avons toujours fait, à soutenir le commerce de proximité et à continuer à fréquenter les petits commerçants de notre centre-ville ou de nos villages.

Vision à long terme pour la Ville d'Arlon : présentation de l'avant-projet de schéma de développement communal

Sénèque disait : "Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va". C'est pourquoi la Ville s'est dotée ces dernières années d'une série d'outils devenus indispensables : le schéma de développement commercial, l'opération de rénovation urbaine, le plan communal de mobilité, la plan qualité tourisme. Nous aurons bientôt un schéma de développement sportif tandis que l'avant-projet de notre schéma de développement communal vient d'être présenté par notre échevin de l'Urbanisme, Ludovic Turbang.

Le dossier datant de 2015 est en passe d'aboutir. Tous ces outils sont importants. Ils nous aident à prendre des décisions structurantes pour notre commune. Un élément transversal de ces différents schémas est bien entendu la lutte contre le réchauffement climatique ainsi qu'un "bien vivre" au sein de notre commune.

L'avant-projet de schéma de développement communal présenté fin mars nous a d'ailleurs rappelé qu'il n'y a que 7% de notre territoire communal qui est affecté à du résidentiel (habitation, cour, jardin, garage).

Avec ce nouvel outil, l'objectif est de doter la ville d'une stratégie territoriale pour les 20 années à venir. Une étape importante vient d'être franchie dans ce dossier et nous nous en réjouissons. Nous reviendrons d'ailleurs vers vous très prochainement avec plus de détails à ce sujet.

Vincent Magnus
Bourgmestre



Cinq lignes pour vacciner à Arlon

Nous savons tous que la vaccination collective est l'élément qui nous permettra de sortir de cette pandémie. Nous avons donc insisté auprès des autorités afin d'obtenir des lignes de vaccination supplémentaires. Nous avons donc cinq lignes. On ne peut que vivement regretter l'absence de vaccins qui nous a empêchés jusqu'ici de fonctionner à plein régime, ce qui devrait être notre objectif. Le Président Macron ne disait-il pas récemment : "Nous sommes trop lents, nous sommes trop complexes, nous sommes trop engoncés dans nos propres bureaucraties" .

Aujourd'hui, le centre d'Arlon atteint son rythme de croisière, avec 800 vaccinations par jour. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

l'ensemble du Conseil communal, à un plan de relance qui permettra d'établir une vision stratégique par rapport au soutien qui sera apporté à ces secteurs et acteurs particulièrement touchés.

Nous avons donc décidé de supprimer tout une série de taxes pour les secteurs impactés : la taxe sur les débits de boissons, sur les quatre premiers mètres carrés d'enseigne, la redevance sur les places aux foires et marchés, la redevance sur la kermesse, la taxe sur les spectacles et divertissements, sur les taxis, sur le personnel de bar, sur la force motrice, sur la diffusion publicitaire sur la voie publique, sur les phone-shops, sur les night shops, sur les dancings et bars publics, sur les agences de paris aux courses de chevaux, sur l'enlèvement et la gestion des déchets ménagers et y assimilés et plus, ...

Solidarité - Monde associatif

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT ?

Un nouveau collectif citoyen "Sawa"



Ce collectif a pour objectif principal l'entraide et l'intégration des femmes réfugiées et domiciliées dans notre Ville. Il est né du constat que les réfugiées sortent peu de chez elles par peur, par manque d'assistance, par méconnaissance de la langue française mais aussi par manque de contact avec leur communauté. Le Collège

communal a donc décidé de mettre à disposition de Mme de Groot (initiatrice de SAWA) la salle de la Maison des Associations pour que cette communauté de femmes puisse se retrouver. Acquérir le bagage linguistique et expérimenter une nouvelle langue afin de pouvoir s'exprimer lors d'une visite dans une administration, par exemple, est précieux. Mais que signifie "Sawa" ? "Sawa" veut dire "ensemble" en arabe. Les rencontres sont des "café-kifek", "kifek" voulant dire "comment ça va" en langue arabe ! Bonne continuation à Christine De Groot et son équipe de bénévoles.

Permanences en soutien administratif pour les associations arlonaises

La Maison des Associations et du Bénévolat propose aux associations des permanences en partenariat avec la Maison des Associations et du Volontariat Provinciale. En effet, les objectifs et missions des



deux structures sont communs : aider les associations du territoire de la Ville d'Arlon. Régulièrement, de nouvelles associations voient le jour, les autres doivent mettre à jour leurs statuts et ont des demandes assez pointues au niveau juridique et comptable. La prochaine permanence aura lieu dès que les directives gouvernementales concernant la Covid-19 nous le permettront.

"ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2021" SOLIDARITÉ ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

Le Plan de Cohésion Sociale d'Arlon coordonne le projet "Été solidaire, je suis partenaire 2021". Cet été, un service d'aide aux personnes âgées de plus de 65 ans et/ou porteuses d'un handicap est proposé.

En effet, une équipe d'étudiants sera disponible du 5 au 16 juillet pour réaliser des petits travaux chez les particuliers qui en font la demande. Les jeunes pourront effectuer les tâches suivantes :

- › Entretien des abords ;
- › Collectes d'encombrants ;
- › Nettoyage d'extérieurs ;
- › Petits travaux de peinture.

Vous êtes à la recherche d'aide pour votre jardin ou pour réaliser quelques petits travaux ? Vous connaissez une personne qui a des difficultés à entretenir son extérieur ? Vous pouvez contacter Renaud Marion, éducatrice au Plan de Cohésion Sociale, au 0470/24.64.89 pour plus d'informations.

Le projet "Été Solidaire, je suis partenaire 2021" aura lieu sous réserve de l'octroi des subsides de la Région Wallonne et des événements liés à la pandémie Covid-19.

LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE PROPOSE UN SYSTÈME DE PRÊT DE PC

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Arlon s'associe au projet "Les ordis de la réussite". Il s'agit d'une action solidaire de collecte de matériel informatique d'occasion. Ce matériel est ensuite remis en état et distribué aux élèves de la région n'ayant pas les moyens de s'en procurer. Cette initiative a été lancée en novembre 2020 par la Jeune Chambre Internationale d'Arlon et le magasin Lux Informatique en réaction aux règles sanitaires imposées dans le cadre de la gestion de la crise de la COVID-19. En effet, ces règles ont poussé l'enseignement à organiser des cours en visio-conférences. L'initiative vise à réduire la fracture numérique créée par cette situation puisque beaucoup d'élèves ne possèdent pas le matériel informatique nécessaire pour suivre des cours en ligne dans de bonnes conditions.



Vous avez besoin de matériel ou vous voulez déposer du matériel informatique toujours fonctionnel ?

Un système de prêt est proposé aux citoyens arlonais. Vous pouvez contacter Marion Renaud, éducatrice au Plan de Cohésion Sociale, au 0470 24 64 89 ou sur pcs@arlon.be

Solidarité - Vaccination

VACCINATION À ARLON : 800 PERSONNES PAR JOUR

La première phase de la campagne de vaccination contre la COVID-19 a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile. Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui est progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Un centre de vaccination comportant cinq lignes a été installé au Hall polyvalent, situé au Parc des Expositions.

Le centre de vaccination d'Arlon a ouvert ses portes le mardi 16 mars à 14 h. On y a vacciné jusque 17h.

Trois lignes ont été ouvertes ce jour-là, mais le centre peut aller jusque cinq lignes. Il a d'ailleurs aujourd'hui atteint son rythme de croisière. En moyenne, une personne est vaccinée toutes les trois minutes.

La capacité totale du centre de vaccination arlonais, qui bénéficie d'une grande flexibilité, est donc de 800 personnes par jour, et c'est bien ce rythme qui occupe le personnel du centre aujourd'hui.

Les plages d'ouverture du centre sont variables car elles dépendent du nombre de vaccins reçus et du nombre d'inscriptions. Si lors de l'inscription on vous oriente vers un autre centre, c'est que les vaccins ne sont pas disponibles à Arlon à ce moment là. En patientant quelques jours, vous devriez certainement trouver un créneau horaire qui vous agrée dans le pôle de vaccination arlonais.

Pour le fonctionnement et la prise en charge des citoyens, on retrouve du personnel d'accueil (entrées, sorties, prise de température), des infirmières (préparation des seringues, administration du vaccin), un médecin et des coordinateurs. Du personnel qui fera son maximum pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Des bénévoles pour accompagner les citoyens au centre de vaccination d'Arlon

Suite à l'annonce parue sur la plate-forme "Give a day", une trentaine de personnes se sont manifestées spontanément. L'annonce mentionnait la recherche de bénévoles pour accompagner les personnes sans moyen de locomotion vers le centre de vaccination. Les citoyens pris en charge ont apprécié ce service. Les bénéficiaires ont gardé les coordonnées de leur accompagnateur pour le deuxième rendez-vous.

Attention, les bénévoles ne prennent en charge que les citoyens de la Ville d'Arlon vers le centre de vaccination du Hall Polyvalent et qui sont capables de se déplacer. Les personnes handicapées doivent contacter la Croix Rouge ou encore leur médecin traitant.

Il est donc préférable de patienter jusqu'à ce que des horaires soient proposés au centre de vaccination d'Arlon si vous voulez bénéficier du service d'accompagnement mis en place par la Ville

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter La Maison des Associations et du Bénévolat les lundis, mercredis ou vendredis de 9h à 16h au numéro suivant : 0477/91.10.76

BON À SAVOIR : L'Administration ne dispose pas d'informations concernant la gestion des convocations et la gestion du centre de vaccination. Le numéro d'appel est le 080014689

Pour savoir quel vaccin sera administré il suffit de regarder sur votre feuille de rendez-vous. Il y figure un triangle bleu avec une lettre dedans. P= Pfizer, M= Moderna, A= Astrazeneca.

Le centre de vaccination dispose de chaises roulantes qui sont mises à votre disposition à l'entrée sur demande.



Éric Marotte, coordinateur médical et Thomas Snyders, coordinateur logistique du centre de vaccination d'Arlon



Solidarité

80 BÉNÉVOLES À L'ABRI DE NUIT D'ARLON

La pandémie touche tout le monde, et l'abri de nuit d'Arlon, le seul en province de Luxembourg, on le rappelle, ne fait pas exception. Alors que son ouverture était prévue le 1er octobre, elle n'a pu se faire finalement que le 16 novembre, le temps pour l'équipe d'encadrants de s'organiser et de prévoir les effectifs suffisants pour assurer le fonctionnement de la structure. On compte aujourd'hui 7 personnes occupées à temps plein ou à temps partiel.



80 BÉNÉVOLES ACTIFS

À ce jour 80 bénévoles sont actifs pour assurer les permanences de soirée, soit de 20 h à 23h. Auparavant, ces derniers passaient la nuit sur place, et quittaient donc l'abri à 8h le lendemain. Des horaires qui ne permettaient pas à tout le monde de s'investir. Aujourd'hui, avec ces changements de fonctionnement, on se rend compte que l'âge moyen des bénévoles a diminué. On peut tout à fait assurer une soirée à l'abri, et enchaîner ensuite avec une journée de travail.... Un motif qui a sans doute contribué à renforcer l'équipe bénévole cette année, et de surcroît, à la rejoindre.

COVID : UN PROTOCOLE SANITAIRE TRÈS STRICT

Stephanie Braun, directrice de l'abri l'assure: "Nous avons ouvert tous les jours depuis le 16 novembre. Et de manière générale, toutes les places sont occupées chaque soir. En raison du covid, nous avons dû faire des adaptations. Le nombre de places a été réduit. Nous avons 16 places au lieu de 20. De quoi permettre la distance sociale. Il en va de même pour les douches, qui doivent être désinfectées après chaque utilisation". Un protocole sanitaire très strict a ainsi été établi et c'est ce dernier qui prime au niveau du fonctionnement.

Au niveau de l'abri on a pu s'adapter. Une infirmière vient prendre la température de tous les résidents vers 20h30 et des masques sont distribués. La vie suit son cours de manière à peu près normale. Suite à l'appel qui avait été lancé pour récolter des plaids et sacs de couchage, la structure a été submergée de dons qui ont pu bénéficier aux sans-abris, notamment pendant la période de grand froid que l'on a connue en février.

En raison de ces températures négatives, la Ville a souhaité porter une attention particulière envers les plus démunis. Des maraudes ont été effectuées chaque soir afin d'inviter les sans-abris à rejoindre la structure. Stephanie Braun le précise : "Personne n'a dormi dehors pendant ces moments de grand froid que l'on a connus". Des places ont ainsi été prévues en suffisance, notamment grâce à divers partenariats. Mais il est vrai que ce n'est pas toujours le cas. Tous les abris peuvent avoir à faire face à une trop grande affluence. Il faut alors se résoudre à tirer au sort parmi les demandeurs. C'est une pratique largement appliquée et loin d'être taboue, qui n'a pas eu lieu, répétons-le, pendant la période de grand froid.

Pour celles et ceux qui ne trouvent pas place, reste à se trouver un petit coin à l'abri du vent et de la pluie, non sans avoir reçu un plaid ou un sac de couchage si besoin. Ça fait partie des choses qu'on a parfois du mal à accepter, mais c'est aussi la vérité sur ce que peut être une vie de SDF.

SOUTIEN DES ASSOCIATIONS

L'abri d'Arlon, Soleil d'hiver, sait qu'il peut compter sur de nombreuses associations de la région pour lui fournir des repas. Bon nombre s'organisent pour soulager la structure arlonaise : la Table Ronde 48, LC 27, la Table Ronde d'Aubange, le 41 d'Arlon et bien d'autres à qui les responsables de l'abri témoignent tous leurs remerciements. L'abri fermera ses portes le 31 mai, après 6 mois et demi d'ouverture au lieu de 8. Jusqu'à présent, aucun cas de Covid n'est à déplorer. Si cela devait changer, un protocole particulier sera suivi : la personne sera écartée et suivra, comme tout le monde, une quarantaine.

Espérons que tout se passe bien. Les températures plus agréables vont arriver et apporteront à chacun un peu de douceur.

COVID-19 - PRISE EN CHARGE DE SÉANCES PSYCHOLOGIQUES PAR LE CPAS D'ARLON

VOUS N'ÊTES PAS (LES) SEUL.E.S

La Covid, le confinement, le contexte actuel.....
te rendent triste? Perdu.e? Isolé.e? Angoissé.e? En colère?

Besoin d'un soutien?

Une **nouvelle aide financière** existe pour la prise en charge de séances psychologiques



Pour qui?

Toute personne résidant sur la commune d'Arlon (enfant, ado, adulte)

Quoi?

Prise en charge totale de cinq séances renouvelable une fois chez un **psychologue conventionné** (inscrit à la Commission belge des Psychologues)

Contact à prendre au préalable

Claire Pierrard, assistante sociale
Clémence Leheut, psychologue
Téléphone : 0478/79.13.90
le mardi et le vendredi de 9h à 16h
soutienpsy@arlon.be

Editeur responsable : Alain DEWORME



Pourquoi avoir initié ce projet ?

"La crise COVID-19, en plus de ses effets économiques et sociaux, a un impact psychosocial majeur sur tous les citoyens. Quel que soit l'âge (enfant, ado, adulte), de plus en plus de personnes souffrent d'anxiété et de tristesse, ... C'est pourquoi nous avons décidé d'initier un projet de soutien psychologique pour tous les arlonais."



Alain Deworme,
Président du CPAS d'Arlon

Comment bénéficier de ces séances d'aide ?

"Les citoyens peuvent prendre contact avec nous pour obtenir la liste des psychologues inscrits à la commission belge des psychologues et ayant accepté de travailler avec le CPAS d'Arlon pour ce projet. Nous leur expliquerons toute la procédure à suivre. Ils pourront ensuite prendre rendez-vous chez le psychologue de leur choix. D'autre part, que les citoyens soient rassurés, en dehors des questions concernant la facturation, il n'y aura pas d'autre échange d'information entre les prestataires de soins et nous."

Responsables du projet :



Clémence Leheut,
psychologue au CPAS d'Arlon



Claire Pierrard,
assistante sociale,

ALLOCATION CHAUFFAGE

Vous bénéficiez du statut BIM ou votre ménage dispose de faibles revenus?
Vous avez peut-être droit à l'allocation chauffage !

Les conditions à remplir

Le montant annuel des revenus bruts imposables du ménage ne peut dépasser 19.566,25 € majoré de 3.622,24 € par personne à charge. Ou alors vous êtes en procédure de médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes.

Vous utilisez un de ces combustibles : gasoil de chauffage, pétrole lampant type C et gaz propane en vrac

Concrètement :

Vous avez déjà un dossier chez nous : veuillez tout simplement nous faire parvenir votre facture.

Vous n'avez pas encore de dossier ouvert au CPAS, vous pouvez nous contacter par téléphone (063/230360) ou par mail (cpas@arlon.be). Nous vous ferons parvenir un formulaire de demande par courrier ou par mail.

A savoir :

Vous devez introduire votre demande moins de 60 jours après la livraison. Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, ce délai pourrait être exceptionnellement prolongé. Le montant de l'allocation s'élève à 210 € maximum par an (pour 1.500 litres de mazout).



Evénements

EXPOSITION PIERRE KROLL "DES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS", PROLONGÉE JUSQU'AU 30 MAI



Cela a été annoncé dans notre précédent numéro du bulletin. L'exposition de Pierre Kroll, "Des signes qui ne trompent pas" a été inaugurée en présence du célèbre caricaturiste, et en comité restreint, le 26 février dernier. L'accès est libre, mais se fait uniquement sur réservation.

Lors de son passage à Arlon, Pierre Kroll a réagi avec humour aux questions des journalistes, se laissant aller à quelques confidences. Il a notamment expliqué être diplômé en architecture et avoir fait une spécialisation en science de l'environnement, ce qui explique sans doute, mais pas que, son attirance pour ce sujet sensible d'actualité.

On peut dire que l'exposition remporte un franc succès. Plus de 1500 personnes l'ont visitée, tandis que toutes les mesures sont

prises sur place pour respecter les normes sanitaires en vigueur. A l'heure de boucler ce bulletin, quelques classes ont également fait le déplacement.

La culture est un élément important de notre tissu social, et le Collège fera tout son possible pour soutenir ce secteur particulièrement touché par la crise actuelle. Nous sommes à l'écoute des acteurs de terrain pour essayer de trouver des solutions et continuer à proposer des activités culturelles à notre population. C'est un besoin essentiel.

Pour vous tenir au courant des événements en cours ou à venir, n'hésitez pas à liker la page Facebook Le palais.

DES FÊTES DU MAITRANK REVISITÉES

Cette année encore, les fêtes du Maitrank ne pourront malheureusement pas avoir lieu. La situation sanitaire ne permet pas de maintenir l'organisation. Les Arlonais sont attachés à cet événement qui rayonne également dans les régions voisines. C'est le cœur lourd que les organisateurs ont dû se résoudre à cette annulation. L'objectif de la Commission des fêtes du Royal Office du Tourisme d'Arlon est tout de même de faire vivre la tradition et de mettre le Maitrank à l'honneur. L'édition d'un pack spécial Maitrank contenant deux bouteilles de Maitrank (aux étiquettes "collector 2021") ainsi que deux verres "collector" en édition limitée et une orange a remporté un franc succès.

Une balade gourmande de 7 km est également au programme le dimanche 23 mai. Les départs se feront du centre-ville, par bulles, entre 11h et 13h. Le prix du menu est de 40 € pour les adultes et 20 € pour les enfants jusqu'à 11 ans. La réservation est obligatoire auprès du Royal Office du Tourisme.

D'autres activités pourraient également être proposées, comme une marche nature spéciale "cueillette aspérule" et Maitrank, début mai. Cela dépendra bien sûr des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Royal Office du Tourisme d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2 - 6700 Arlon
063/21 63 60 - www.facebook.com/Arlontourisme
www.ot-arlon.be - info@ot-arlon.be

Marche gourmande du Maitrank*

23 mai 2021



Apéritif
Végétarien type gaspacho ;
Tartare de saumon du Val du Scherbach ;
Mousse de jambon de pays et gelée de Maitrank

Mousse de truite et mayonnaise à l'aspérule

Pâté façon gaumais parfumé au Maitrank

Sorbet au Maitrank ou à l'orange

Ballottine de poulet jaune, risotto aux herbes
fraîches et mousseline au Maitrank
Accord mets-boissons : vin ou bière

Mousse chocolat blanc à l'aspérule ;
Salade de fraises au Maitrank et oranges confites ;
Macaron caramel beurre salé
Café

Menu réalisé par
la section Hôtellerie
de Cardijn-Lorraine Arlon



Départ
Arlon centre-ville
± 7 km
départ différé
par bulle
entre 11h et 13h

40 €
par adulte et
plus de 12 ans
(menu sans alcool pour
les moins de 18 ans.)

20 €
par enfant
jusqu'à 11 ans

RÉSERVATION
OBLIGATOIRE PAR BULLE
DU 1^{ER} AU 13 MAI
Royal Office du Tourisme d'Arlon

info@ot-arlon.be - +32 (0) 63 21 63 60
Rue des Faubourgs, 2 à Arlon

! Réservation validée dès réception du
paiement sur le compte
du ROTA n° BE46 3670 0391 7136
et en communication
le nom de la réservation !

Evénements

EXPOSITION "UPCYCLING" À VOIR AU PALAIS À ARLON JUSQU'AU 16 MAI ENTRÉE GRATUITE

Le surcyclage ou upcycling en anglais est une démarche qui consiste à transformer des matériaux récupérés et/ou des produits en fin de vie en de nouveaux matériaux ou produits de valeur supérieure. Il s'agit donc d'un "recyclage vers le haut", qui allie l'esthétique et l'éthique.

Cette exposition, proposée par la Ville d'Arlon, nommée "Upcycling", invite à la réflexion à travers des œuvres présentées par des artistes locaux et par la Galerie arlonaise Art In Mov implantée à la rue de Diekirch à Arlon. On y retrouve des instruments de musique atypiques à partir d'objets de récup, des détournements d'objets du quotidien (canettes, boîtes de conserve, casseroles, contenants en plastique, articles de journaux), des créations textiles réalisées à partir de vêtements existants, des sculptures en pièces usagées de vélos et de voitures, des impressions sur supports divers (anciennes affiches de concert,...), de l'assemblage de matériaux issus des rebuts de l'industrie, du découpage de papiers variés, des photographies...

Voilà quelques-uns des produits qui, upcyclés, ont droit à une nouvelle vie. Rien ne se perd, tout se récupère !

Maxime Doffagne

Initiateur de "Primus Homemade Instruments", projet de création d'instruments de musique à partir d'objets de récupération.



Nathalie Houlmont

"Dans le recyclage, il n'existe pas de matière superflue. Tout peut être réutilisé pour éviter un gaspillage. Depuis toujours, l'homme a fait de l'art avec ce qu'il avait autour de lui"



Shirley Dewilde

Sa démarche artistique, alliant l'éthique et l'artistique, est née d'une volonté de trouver une solution aux chutes de tissu qu'elle trouvait trop nombreuses.



Laurent Clinquart

Passionné de cyclisme, Laurent Clinquart récupère des pièces usagées de vélos pour en créer des lampes, des trophées, des horloges etc. Une démarche artistique dont le réemploi est au centre de la réflexion.



Catherine Boons

De l'Académie des Beaux-Arts d'Arlon, atelier de dessin et gravure, elle s'est dirigée vers des études artistiques à la Cambre à Bruxelles. Elle s'est spécialisée dans le papier découpé.



Du
16/04
au
16/05



**Le Palais
place Léopold
Arlon**

LAURENT CLINQUART
NATHALIE HOULMONT
BENOÏT DOENSEN
GALERIE ART IN MOV
CATHERINE BOONS
SHIRLEY DEWILDE
PRIMUS HOMEMADE INSTRUMENTS
JEAN-MARIE BOONS

EXPO UPCYCLING

Rien ne se perd, tout se transforme...



Entrée gratuite * Ouvert du mardi au dimanche de 14 à 18h * sur réservation

Jean-Marie Boons

Depuis quelques années, il travaille au sein d'un collectif de sculpteurs à Udange. L'attrait pour les matériaux bruts et le réemploi est toujours au centre de ses recherches.



ART in MOV

ART in MOV est une galerie d'Art Contemporain en ligne spécialisée dans l'Art Contemporain Africain. Y sont présentés : aussi bien des artistes confirmés que des artistes émergents, au travers d'œuvres majestueuses, surprenantes, colorées, ludiques...



Benoit Doensen

Passionné par le dessin et sa pratique, cela fait trois ans qu'il s'est lancé dans les pochoirs et la peinture à la bombe.



EXPOSITION DE PHOTOS "L'ESPRIT DU SPORT" DU 24 MAI AU 24 JUIN 2021 À ARLON



La Ville d'Arlon, en collaboration avec l'ASBL Panathlon Wallonie – Bruxelles, vous invite à venir découvrir gratuitement l'exposition de photographies "L'Esprit du Sport" accessible au départ de l'hôtel de ville et tout au long du piétonnier, du 24 mai au 24 juin.

Cette exposition rassemble des photos représentant quelques-uns des plus beaux gestes éthiques et fair-play de l'Histoire du sport. Issus des archives du Comité International Olympique (CIO) et de l'Agence "Reporters", ces clichés, d'une qualité exceptionnelle, couvrent près d'un siècle. Cette exposition est une opération unique dans le monde du sport et de la photographie.



AIDES SPORTIVES : 66.000 EUROS VERSÉS AUX CLUBS EN 2020

Chaque année, un budget est prévu par la Ville d'Arlon pour soutenir le secteur sportif et notamment les clubs faisant partie de la commission des sports. À ce jour, on en compte cinquante, actifs dans des disciplines variées. Parmi ceux-ci, trois sont adaptés aux personnes en situation de handicap : Le Wheelchair Luxembourg Asbl (basket-ball), Les Archers Arlonais (tir à l'arc) et le Cercle Royal de Natation Arlonais (natation). Ces clubs reçoivent par ailleurs 500€ de la Ville dans le cadre d'une affiliation handisport. Deux nouveaux clubs ont également rejoint la commission : Le Wheelchair Luxembourg cité plus haut et les Irons Bucks (Football Américain).

Au terme de chaque année, les clubs sont invités à rentrer un dossier à l'administration communale pour justifier leur subside annuel. Nous savons tous que l'année 2020 a été compliquée pour nombre d'entre eux, avec une impossibilité d'accueillir leurs affiliés pendant plusieurs mois, ce qui n'a pas manqué de mettre en péril certaines trésoreries. 44 dossiers ont été rentrés pour 2020, ce qui correspond à une aide de 66.000€.

Au printemps 2020, pour soutenir les clubs et soulager leurs finances, un montant correspondant à 50% du subside de 2019 a été versé anticipativement aux clubs qui en ont fait la demande.

De plus, pour ne pénaliser personne, les clubs qui organisent habituellement des activités exceptionnelles, telles que des tournois, ont reçu un montant équivalent aux années précédentes dans la catégorie des manifestations exceptionnelles.

Le sport dans notre commune draine un monde considérable. A titre d'exemple, sur les 44 dossiers rentrés cette année, on compte 9.192 membres dont 4.520 jeunes de moins de 17 ans.

Ils ont tous besoin de pouvoir pratiquer leur discipline dans les meilleures conditions possibles. D'autant plus quand on voit les conditions stressantes dans lesquelles nous évoluons depuis plus d'un an. Le Collège continuera à maintenir son attention sur ce secteur durement touché par la crise.



DÉCOUVREZ LES NOUVELLES PROMENADES ARCHITECTURE AU PAYS D'ARLON !

Le Pays d'Arlon, une région riche en trésors patrimoniaux ! Partez à la découverte des 4 communes qui le composent avec les "Archipromenades", 4 nouvelles balades sur la même thématique : l'architecture. Avec l'année particulière que nous venons de vivre, nous avons tous pu nous rendre compte de l'importance de prendre l'air et de vagabonder. La Maison du Tourisme du Pays d'Arlon l'a bien compris et vous a concocté 4 nouvelles promenades pour découvrir les 4 communes du Pays d'Arlon autrement. D'une distance de 2 à 7 km, ces parcours atypiques vous en apprendront plus sur les belles façades d'Arlon, les villas de Messancy, la nature, les croix et calvaires d'Aubange ou l'architecture typique d'Attert. Ces balades ne sont pas balisées mais toutes les indications nécessaires

pour s'orienter se retrouvent dans les brochures. A noter également que les tracés de ces parcours ainsi que toutes les randonnées du Pays d'Arlon sont disponibles gratuitement sur Cirkwi (site web et appli). Avec Cirkwi, vous pouvez visionner ou télécharger les contenus qui vous intéressent sur votre smartphone afin de les utiliser sans connexion internet et ensuite vous laisser guider lors de vos balades. Super pratique ! **Venez vous procurer ces dépliants et bien d'autres gratuitement à la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon !**



JEU DÉCOUVRE ARLON

Des énigmes, des questions, des jeux... le tout pour découvrir Arlon! Voilà l'objectif du livret "Jeu découvre Arlon" réédité par le Royal Office du Tourisme d'Arlon.

Cette brochure à destination des enfants propose un itinéraire dans les rues du centre-ville à la découverte de différents lieux. De l'église Saint-Donat et ses charmes, aux tours romaines en passant par la place Léopold et le parc Gaspar... et de nombreux autres endroits. Pourras-tu dessiner le trident de Neptune ? Trouveras-tu les sept différences ?

Retrouveras-tu l'ombre du cerf bramant ? Relève le défi et viens t'amuser à Arlon !

Redécouvrez Arlon avec vos enfants ! Rendez-vous au Royal Office du Tourisme d'Arlon. N'hésitez pas à leur rendre visite, vous serez accueillis dans le respect des mesures sanitaires. Ouverts 7j/7, de 9h30 à 17h.



LES SPORTIVES TOURISTIQUES PRINTEMPS 2021

Découvrir Arlon autrement, c'est l'objectif des sportives touristiques proposées par le Royal Office du Tourisme d'Arlon en collaboration avec Michel Mussot, coach sportif chez "plein air coaching". Deux activités sont au programme de ce rendez-vous lancé en 2020 : de la course à pied et de la marche nordique. La marche nordique se pratique à l'aide de bâtons, à un rythme assez soutenu. Dans les deux cas, marche nordique et jogging, les parcours seront agrémentés de brefs arrêts durant lesquels le coach sportif présentera le patrimoine arlonais (commentaires en français).

Concernant la marche nordique, deux parcours de 6km sont proposés :

Le 29 mai : rendez-vous pour le parcours "Arlon découverte" dans la cour du Royal Office du Tourisme d'Arlon (Rue des Faubourgs, 2). Départ à 14h et/ou 15h45.

Le 26 juin : rendez-vous pour le parcours "Au fil de la Semois" au parking du parc des expositions à Arlon. Départ à 14h et/ou 15h45. Concernant la course à pied, un parcours de +8 km est proposé les vendredis 7/05 et 11/06. Rendez-vous au parking du parc des expositions d'Arlon. Départ à 18h.

Conseillé à partir de 15 ans, en bonne condition physique, capable de marcher/courir durant 1h30.

Organisation sous réserve des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Informations pratiques :

Prix : 10€/pers - Le nombre de participants est limité.

Inscription obligatoire au Royal Office du Tourisme d'Arlon
063/21 63 60 - info@ot-arlon.be

Arlon
Les sportives touristiques
PARCOURS ACCOMPAGNÉS & COMMENTÉS*

Jogging & Marche nordique

MARCHE NORDIQUE* (± 6 km) à **14h** ou à **15h45**
1/ Arlon découverte > 29/05
2/ Au fil de la Semois > 26/06

JOGGING* (± 8 km) à **18h** > 07/05 > 11/06

> INSCRIPTION OBLIGATOIRE > 10 euros/pers.

INFOS ? ► ROYAL OFFICE DU TOURISME D'ARLON
Rue des Faubourgs, 2 - 063/21 63 60
info@ot-arlon.be - www.ot-arlon.be

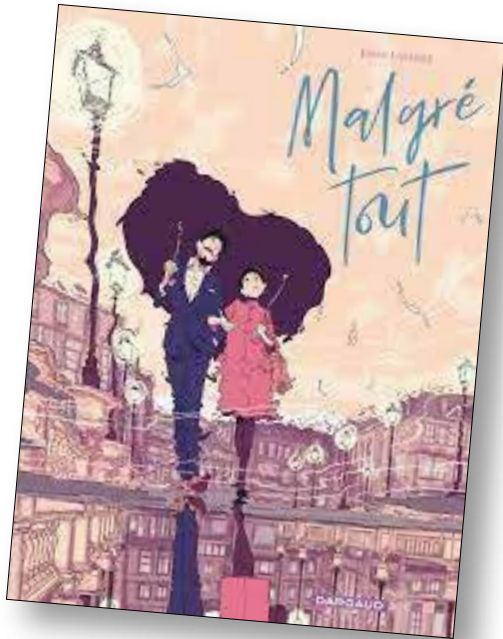
* Commentaires en français. Conseillé à partir de 15 ans, en bonne condition physique, capable de marcher/courir durant 1h30.

* Organisation sous réserve des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Bibliothèque



COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Malgré tout (BD)/ Jordi Lafebre. Dargaud, 2020

Et s'il était possible de remonter le temps ? C'est un peu le postulat de cette bande-dessinée qui vous propose de revenir à la source d'une belle rencontre: celle d'Anita et de Zeno. Anita et Zeno se sont rencontrés il y a 37 ans mais se sont perdus de vue au cours de leur vie respective. Chacun a suivi son chemin et a poursuivi une "carrière" sans jamais oublier l'autre et l'amour passionné qui les a unis à jamais.

Trajectoire romantique d'un premier amour qui finit par se concrétiser.

Retrouvez tous les coups de cœur des bibliothécaires sur le site internet de la bibliothèque (<http://bibliotheque.arlon.be>).

FERMETURES

La Biblio-ludothèque et Pointculture seront fermés le samedi 1^{er} mai et le jeudi 13 mai.

LA BIBLIOTHÈQUE SUIT DE PRÈS L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

Le saviez-vous ? 526 nouvelles bandes dessinées et 654 romans ont intégré les collections de la bibliothèque l'année dernière. Les nouvelles acquisitions sont mises en valeur dans de jolis cubes verts, venez les découvrir en sections adulte et jeunesse.



UN LIVRE VOUS INTÉRESSE ? RÉSERVEZ-LE !

En quelques clics, vous réservez les titres qui vous tapent dans l'œil !

Si facilement ?

Oui, grâce à un tutoriel spécialement créé pour vous guider dans vos démarches. Découvrez-le sur le site web de la bibliothèque : <https://www.arlon.be/loisirs/culture/bibliotheque-communale/services/tutoriels>



LA BIBLIOTHÈQUE VOUS PROPOSE DE DÉCOUVRIR SA SÉLECTION MENSUELLE DE LIVRES

- > **Durant le mois d'avril**, la bibliothèque vous emmène en voyage (essentiel) et vous propose une sélection de romans dont les auteurs sont originaires d'Amérique latine.
- > **En mai**, c'est la surprise qui sera mise à l'honneur à la bibliothèque : vous y trouverez des livres emballés avec pour seul indice de contenu la copie de la première page : une belle occasion de se laisser surprendre et de découvrir de nouveaux auteurs...
- > **En juin**, lisez en rythme ! La bibliothèque vous invite à bouger, danser et chanter en découvrant ses livres sur la musique.

Enseignement

LA COVID-19 BOUSCULE LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Traditionnellement, c'est dans la salle du Conseil communal, à l'hôtel de ville, que les jeunes conseillers communaux, élus par leurs camarades de classe, prêtent serment.

Cette année, la Covid-19 a bousculé les choses. C'est l'échevine de l'Enseignement, Carine Lecomte, qui s'est déplacée dans chaque établissement afin de remettre les écharpes aux petits conseillers élus.

Ce fut également l'occasion d'évoquer avec eux la thématique liée à la pauvreté infantile, dont on sait qu'elle touche malheureusement nombre d'enfants en Belgique.

Les enfants élus pour l'année scolaire 2020-2021 sont :

Laura Bever (école des Lilas)



Joséphine Kroell (école de Heinsch)



Isaure Goffette (école de Weyler)



Maxine Lambert (école de Schoppach)



Gilles Nicolay (école du Galgenberg)



Maele Fissette (école du Centre)



Anissa Hames (école du Centre)



Nora Czerwicz (école de Waltzing)



Juliette Graff (école de Frossem)



Noalie Mensah (école de Fouches)



Angelina De Simone (école de Barnich/Sterpenich)



Luyah Erpelding (école de Toernich)



Erine Cagner (école de Freylange)



Bintz Giden (école de la rue de Neufchâteau)



Robin Schmicrath (école de Stockem)



Mathieu Theys (ISMA)



Lea Souirji (ISMA)



Noah Kagabo (ISMA)



Solidarité Internationale

LES IMPACTS DU PARTENARIAT ARLON-BEMBÉRÉKÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BEMBÉRÉKÉ EN RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

En octobre 2008 naissait le partenariat entre la commune d'Arlon (Belgique) et la commune de Bembéréké (Bénin). Ce partenariat financé par le gouvernement fédéral et géré par l'UVCW (Union des Villes et Communes Wallonnes) s'est inséré dans une douzaine d'autres partenariats. A ce jour, le bilan est très satisfaisant grâce aux nouvelles réformes introduites dans la gestion communale afin de développer l'économie locale béninoise.

Il s'agit entre autres :

- du Registre Foncier Urbain et le Guichet Unique ;
- du système de gestion informatisée de l'état-civil.
- de la gestion optimale des ressources humaines au niveau de l'administration communale ;
- du renforcement de capacités des agents communaux et aussi l'équipement en matériel informatique.



Le maire de Bembéréké, Yaya GARBA, frère de l'ancien maire



Aliou SABIFICO BOUCO, coordinateur local du partenariat

Grâce au dynamisme du Comité de Pilotage du partenariat Arlon-Bembéréké, la mobilisation des ressources a été renforcée depuis 2009 à travers le montage de projets subsidiés par Wallonie Bruxelles International : la gestion des déchets ; le marché à bétail, les retenues d'eau de Pédarou et de Guessou sud, la filière manioc, la filière avicole. Un nouveau projet est en cours de démarrage : la valorisation du pagne tissé (VPT) qui va faire de Bembéréké une référence régionale et nationale pour la promotion du pagne traditionnel. L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'artisanat local notamment :



Les cadres de la mairie devant le bâtiment de la Mairie

- le renforcement des structures organisationnelles des tisserands(e) et couturiers(e) de la commune ;
- le renforcement de la structure commerciale et technique des tisserands(e) et couturiers(e) de la commune ;
- la contribution au changement de comportements des populations en matière de port de tenues traditionnelles ;
- la construction de la Maison des Artisans.

Tous ces efforts ont contribué très largement à accroître les ressources propres de la commune qui ont plus que doublé de 2008 à 2020. Ce dynamisme a permis à la commune de Bembéréké de se hisser respectivement aux 1er rang (en 2017) et 5ème rang (en 2018) sur les 77 communes béninoises lors des audits du Fonds d'Appui aux Développement des Communes qu'organise chaque année la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL).

Du 25 au 29 novembre 2019 s'est tenue à Cotonou, la plateforme belgo-béninoise à laquelle notre coordinatrice, Hélène Kergenmeyer a participé. Au cours de cette rencontre, les participants ont procédé à l'évaluation des grands axes du Programme de Coopération Internationale Communale 2017-2021 et discuté des améliorations à apporter à la phase future 2022-2026 qui mettra tous ses efforts à la dynamisation des systèmes en place (Etat Civil, Registre Foncier, Ressources humaines et financières et sécurisation des systèmes).

En raison des contraintes liées à la pandémie, les échanges s'effectuent à distance, procédure aisée vu les équipements installés à Bembéréké et une liaison internet assez fiable.

Le nouveau maire de la commune, Yaya GARBA se réjouit de l'existence du partenariat Arlon-Bembéréké et souhaite la poursuite de cette coopération nord-sud compte tenu des prouesses réalisées dans la mobilisation des ressources propres.



Les participants à la plateforme Nord-Sud tenue fin 2019 à Cotonou

Solidarité Internationale



PARTENARIAT AVEC L'ASBL JUDDU :

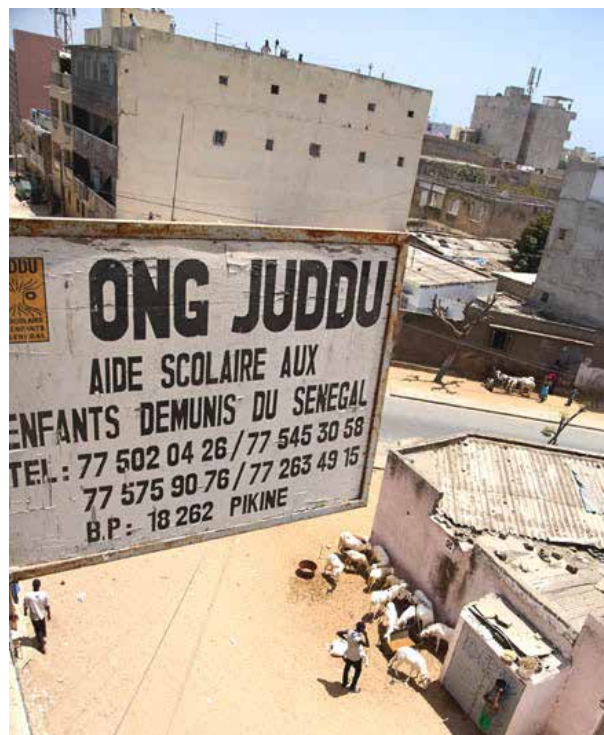
LA VILLE D'ARLON SOUTIENT LA SCOLARITÉ D'UNE JEUNE SÉNÉGALAISE

Juddu, signifie "naissance" en Wolof, une des langues du Sénégal, "naissance d'un lien". Cela fait trente ans maintenant que quatre jeunes de notre région ont décidé de réveiller les consciences et de créer un lien entre belges et sénégalais au travers de l'association Juddu. Grâce à un système de parrainage, l'asbl finance aujourd'hui la scolarité et le suivi pédagogique de plus d'une centaine d'enfants défavorisés de Pikine (banlieue de Dakar). Les parrains sont évidemment informés régulièrement de l'évolution de leur filleul (dossier de présentation, résultats scolaires, appréciations des maîtres et des animatrices).

La Ville d'Arlon est partenaire de l'association dans le cadre de l'aide scolaire qu'elle apporte à des jeunes sur place depuis 2006, date à laquelle elle s'est engagée à parrainer une jeune fille, Mame Diara Ndiaye. Après un parcours scolaire exemplaire, l'étudiante est devenue sage-femme en 2018. Elle travaille dans un centre de santé au Nord de Dakar, a fondé une famille et reste un soutien essentiel pour sa maman et ses frères et sœurs. Depuis deux ans, la Ville d'Arlon co-parraine les études supérieures de Firmina Lopez, une jeune fille brillante dans son cursus "Informatique-multimédia", à l'Institut des Science de l'Information de Dakar. Elle est actuellement en 3e année.



Firmina Lopez, jeune sénégalaise dont les études sont parrainées par la Ville d'Arlon



Budget participatif

LA VILLE LANCE UN NOUVEAU BUDGET PARTICIPATIF

OBJECTIF : DÉVELOPPER DES ANIMATIONS EN VILLE ET DANS LES VILLAGES



Troisième budget participatif pour la Ville d'Arlon. Après, le développement durable en 2019 et les projets créateurs de convivialité en 2020, la thématique 2021 porte sur le développement de la culture, des activités artistiques et/ou des animations en ville ou dans un des villages de notre commune (street art, déambulation, mur d'expression, scène d'expression, ...)

Ce budget doit permettre aux citoyens de proposer et mettre en œuvre des projets qui leur tiennent à cœur. Un budget de 25.000 € est mis à leur disposition, cette année encore, pour soutenir les initiatives.

Alors que la vie de chacun de nous est affectée par la crise sanitaire et la limitation des contacts sociaux, ce budget participatif, avec sa thématique, témoigne d'une réelle ambition de relancer et de soutenir la culture et toutes formes d'animations, notam-

ment artistiques, sur le territoire de la commune. Cela paraît d'autant plus important en cette période.

Les collectifs qui souhaitent déposer et enregistrer leur projet peuvent le faire via la plateforme citoyenne ArlonCvous. Il faut impérativement se créer un compte pour pouvoir le faire. Pour valider le dépôt du projet, il faudra, en plus de l'enregistrement sur la plateforme, renvoyer une fiche projet qui sera téléchargeable également sur ArlonCvous.

Vous pouvez la renvoyer par mail sur communication@arlon.be. Elle peut également être déposée à l'Accueil de l'hôtel de ville, sans rendez-vous ou renvoyée par courrier à l'Administration communale d'Arlon, à l'attention du service Communication, rue Paul Reuter, 8.

Vous avez jusqu'au 31 août pour déposer vos idées.

Soyez créatifs !

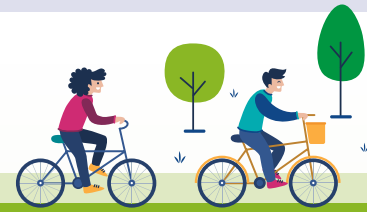
ENQUÊTE CITOYENNE DES PLACES DE STATIONNEMENT À DESTINATION DES CLIENTS DES COMMERCES

Dans le cadre de la mise en oeuvre des premières mesures concrètes préconisées dans le Plan Communal de Mobilité, il a été décidé de tester de nouveaux types d'emplacements de stationnement de très courte durée dans le centre-ville. Ceux-ci seront limités à une durée de stationnement de 30 minutes, idéale pour une petite course dans le centre, et contrôlés par des capteurs intelligents. Le budget permettra l'installation de 20 à 30 de ces capteurs, pour autant d'emplacements existants transformés. Ce système a été testé avec succès dans d'autres villes où il donne au client la garantie de trouver une place à proximité de son commerce. Gardant à l'esprit qu'entre 8h et 18h, il ne sera donc plus permis d'y stationner plus de 30 minutes d'affilée, le Collège souhaite recueillir l'avis de la population sur la localisation de ces emplacements, afin d'en obtenir une utilisation optimale. Un questionnaire sera proposé dans le courant de mai/juin sur notre plateforme citoyenne "ArlonCVous", et en version papier à l'Accueil de l'hôtel de ville.

Copyright Ville de Liège - Shop and drive



ARLON, COMMUNE PILOTE "WALLONIE CYCLABLE", REÇOIT 1.200.000 € POUR SA MOBILITÉ DOUCE



I. L'APPEL À PROJETS

"Communes pilotes Wallonie cyclable", c'est un appel à projets du Ministre régional Philippe Henry en vue d'inciter les communes participantes à réaliser des aménagements cyclables sûrs, confortables et performants. L'objectif, à terme, est de parvenir à remplir les objectifs énoncés par le Gouvernement wallon dans sa vision FAST de réduction de l'utilisation de la voiture individuelle, particulièrement pour les courts trajets urbains, au profit des modes actifs (et, dans ce cas présent, du vélo).

L'appel à projets s'étend sur la période 2020-2024 et, considérant sa population, la Ville d'Arlon a pu obtenir un subside de 1.200.000 € sur cette période; ceux-ci devront être dépensés exclusivement pour la réalisation d'infrastructures, de marquage ou de signalisation (pistes cyclables, sites propres,...) dédiés aux cyclistes. En fonction du type de travaux, la part de subside variera entre 60% et 80% du montant global. L'ensemble des aménagements devront être réalisés pour le 31 décembre 2024 au plus tard.

II. CRÉATION D'UN RÉSEAU CYCLABLE PERFORMANT

L'objectif de la Ville d'Arlon est de se doter d'infrastructures cyclables permettant aux cyclistes de se déplacer facilement non seulement en ville, mais également dans les villages de l'entité et jusqu'aux communes voisines. Ces liaisons à créer ont été identifiées dans le Plan Communal de Mobilité (PCM), lequel a établi 3 catégories:

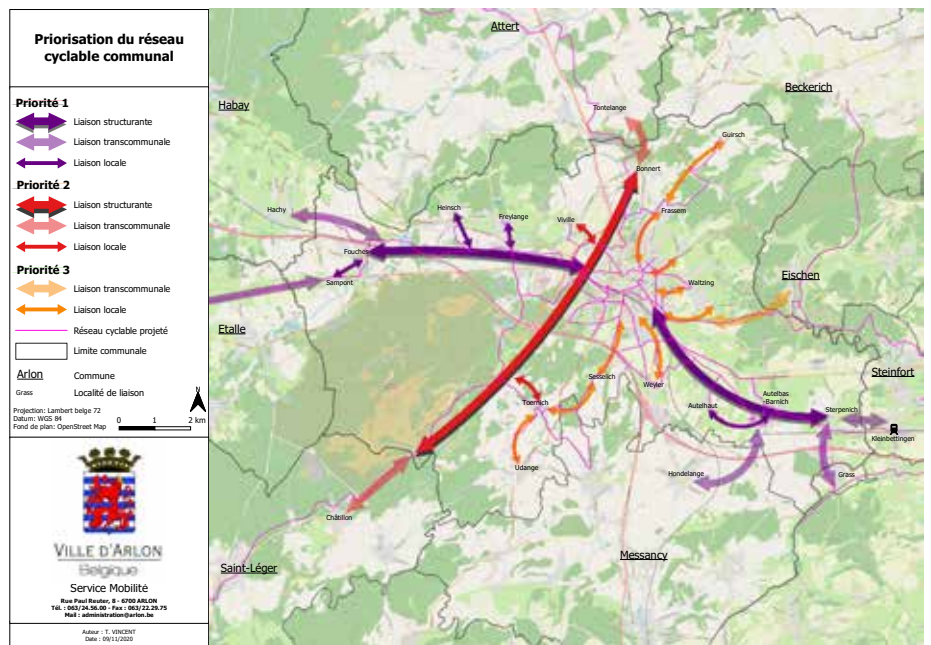
- › Liaison de priorité 1: depuis les entités situées à l'ouest de la ville (Stockem, Freylange,...) jusque Etalle et Habay) vers Arlon car le PCM a relevé que plus de 30% des travailleurs du centre-ville habitent dans cette direction. Ensuite, depuis Arlon

vers le Luxembourg, à destination des travailleurs frontaliers. Cette connexion permettra de rallier la gare CFL de Kleinbettingen ou encore la piste cyclable menant à Luxembourg-Ville

- › Liaison de priorité 2: il s'agit du RAVeL W9 reliant Martelange à Torgny (Rouvroy) et passant à Arlon par Bonnert, les quartiers périphériques du Waschbour, de l'Hydrion et de Schoppach pour ensuite rejoindre Châtillon en longeant la N82
- › Liaison de priorité 3: leur objectif est de relier à Arlon le reste des villages non connectés à une liaison de priorité 1 ou 2.

III. UNE VILLE APAISÉE POUR LES MODES DOUX

Si les cyclistes pourront alors se rendre jusqu'à Arlon en toute sécurité, l'objectif est également que les déplacements soient sécurisés en ville. A cet effet, le réseau cyclable fait état d'un contournement cyclable, qui permet de se rendre d'un quartier à l'autre en évitant la butte du centre-ville et de pénétrantes sur lesquelles les cyclistes bénéficieront de sites propres. Enfin, un soin tout particulier sera également accordé aux deux liaisons urbaines de grand potentiel relevées dans le PCM, l'une entre la gare et Callemeyn, qui dessert le centre-ville et l'Henallux, l'autre entre la gare et l'hôpital jusque l'Uliège. Les voiries qui le peuvent seront équipées d'aménagements cyclables et, pour les autres, une zone 30 sera mise en œuvre afin de diminuer la pression automobile en orientant celle-ci vers le contournement et d'inciter les Arlonais à utiliser la marche ou le vélo pour leurs déplacements urbains.



Environnement

DES ÉPICÉAS SCOLYTÉS EN FORÊT !

Si vous vous êtes promenés dans les bois de l'Hydrion ou si avez emprunté la N870 entre Arlon et Toernich, vous aurez certainement remarqué le paysage modifié depuis l'abattage d'épicéas. Ces derniers étaient attaqués par des scolytes. Le scolyte est un petit insecte mangeur de bois de l'ordre des coléoptères qui cible les épicéas affaiblis (par les sécheresses) afin de creuser des galeries sous l'écorce. Ces arbres sont reconnaissables aux trous d'entrée des insectes dans l'écorce et par une décoloration progressive des aiguilles.



Mise à blanc de la parcelle d'épicéas scolytés dans les bois de l'Hydrion



Galeries de scolytes (wikipedia)



Bostryche typographe, scolyte de l'épicéa (wikipedia)

L'épicéa avait été introduit au départ pour exploiter les landes humides. Mais, très vite, cette essence s'est imposée à d'autres territoires étant donné les nombreux avantages qu'elle procure : croissance rapide, facilité de gestion d'un peuplement composé d'une seule espèce de même âge, possibilité de mécaniser son exploitation, rentabilité rapide, ...

Malheureusement, les monocultures d'épicéas ont également des défauts : acidification des sols, lessivage des éléments nutritifs, très faible biodiversité, atteinte au paysage lors de la coupe rase. Ces dernières années, les sécheresses remettent en cause la prédominance des épicéas par suite des attaques répétées des scolytes.

Les dernières études scientifiques montrent clairement que l'épicéa n'est plus à planter comme essence principale en dessous de 400 mètres d'altitude. Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) qui assure la

gestion des forêts communales est en train de rédiger le nouveau plan forestier global qui déterminera les orientations prévues pour les forêts communales. Le mélange et l'irrégularisation des peuplements sont les deux principales pistes explorées pour diminuer les dégâts des scolytes : les forêts mélangées sont plus résistantes aux attaques de la majorité des insectes herbivores par rapport à des forêts gérées en monoculture.

Beaucoup de sols (sableux et sablo-limoneux) rendent la culture d'arbres problématique notamment à cause des périodes de sécheresse de plus en plus importantes. C'est le cas à l'Hydrion, où la Ville d'Arlon souhaite revoir la gestion de cette zone déboisée en y restaurant l'habitat le plus propice à la biodiversité : un mélange de pré de fauche acide sur sable et de nardaie (formations végétales herbacées se développant sur des sols siliceux secs à frais, acides et pauvres en éléments nutritifs).

Environnement

DES PLAINES DE JEUX POUR TOUS

La Ville d'Arlon a entrepris depuis quelques années de renouveler les modules de ses plaines de jeux, aussi bien à l'intérieur du périmètre des établissements scolaires qu'en dehors, en Ville et dans certains villages. L'objectif est de permettre aux petits comme aux plus grands, souvent accompagnés de leurs parents, de profiter de belles installations pour passer un moment agréable en plein air.

Ce sont aussi des lieux propices à la convivialité et aux échanges, l'occasion de faire des rencontres, de retrouver ses amis, ses voisins, ... Ainsi, depuis 2013, ce ne sont pas moins de 720.000 € qui ont été investis par le Collège dans l'acquisition de jeux, de balançoires, de modules,...mais aussi dans le réaménagement ou dans la pose de nouveaux revêtements.

De quoi les Arlonais peuvent-ils profiter actuellement ?

On compte actuellement **14 plaines de jeux** accessibles à tous en permanence :

- › Plaine Reine Astrid (Hall Polyvalent)
- › Plaine de la Spetz
- › Plaine de la Cova
- › Plaine rue François Bovesse
- › Plaine du parc Léopold
- › Plaine du parc Gaspar
- › Plaine du Waschbour
- › Plaine du square Hunnebour
- › Plaine de la rue Saint-Dié
- › Plaine de la rue du Château à Guirsch
- › Plaine de la rue de Berlaymont à Sterpenich
- › Plaine de la rue des Écureuils à Heinsch
- › Plaine de la rue du Potier à Sampont
- › Plaine Friddericht à Autelbas

Des **espaces multisports** existent également à divers endroits en Ville et dans des villages :

- › Rue de la Meuse
- › Avenue Numa Ensch Tesch
- › Rue de Freylange à Viville
- › Chemin du Pielemrot à Stockem
- › Rue du Centre à Frassem

L'ensemble est complété par deux pistes Vita, une au chemin de la Hart à Bonnert (COVA) et l'autre chemin du Jongebësch à Freylange (bois du Beynert).



Parallèlement à ces endroits facilement accessibles, il est à noter que les écoles d'Arlon jouissent de très belles installations dont certaines ont été récemment rénovées et où l'on a fixé de nouveaux modules.

Ces installations sont, pour la plupart, ouvertes au public, en dehors des périodes scolaires. Il s'agit des plaines de jeux des écoles de Waltzing, de Frassem, de Schoppach, de Fouches, de Toernich,

d'Udange, de Stockem, de Weyler, de Heinsch, de Freylange et des Lilas.

Quatre plaines de jeux scolaires restent non ouvertes au public. Il s'agit des aires de l'école du Centre, de l'école de la rue de Neufchâteau, de l'école de Barnich/Sterpenich et de l'école du Galgenberg, parce que des plaines de jeux existent à proximité ou que leur accès est rendu impossible par la configuration des lieux.

DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET : PRIME COMMUNALE À L'UTILISATION DE LANGES LAVABLES

La Ville d'Arlon a décidé de s'inscrire dans une démarche Zéro Déchet en répondant à un appel à projet de la Région wallonne. Il est vrai que la quantité de déchets mis à la poubelle au quotidien représente des coûts de traitement et de recyclage non négligeables, dépassant 500 kilos par an.

L'utilisation des langes jetables génère d'importantes quantités de déchets : 5.000 changes en moyenne par enfant, soit 900 kg de déchets produits qui sont incinérés !

Les langes lavables permettent des économies financières pour les jeunes parents (moins de langes et de sacs-poubelle à acheter). Ils sont plus écologiques, économiques et sains. Mais l'investissement à l'achat est important.

C'est pourquoi le Collège a proposé au Conseil communal d'approuver un règlement relatif à l'octroi d'une prime communale de 125 euros à l'achat de langes lavables.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50% des factures d'achat et est plafonné à 125 euros. Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées. Les factures peuvent être antérieures de trois mois à la date de naissance de l'enfant.

En route vers le Zéro Déchet et l'éco-consommation !



DES PARCS RÉCRÉATIFS POUR TOUS À ARLON



Le développement de la ville et l'urbanisation imposent inévitablement des contraintes à l'environnement. Les végétaux, les arbres en particulier, ont besoin d'espace pour y puiser les nutriments nécessaires à leur développement et étendre leur réseau racinaire. Et c'est parfois difficile à concilier avec le développement urbain. Nous savons que notre commune est "verte", 88% de son territoire est composé de nature, de terres non urbanisables. Et sur les 12 pourcents restant, seulement 7 sont urbanisés. Cependant, il est primordial, pour le bien-être de chacun, de retrouver de la verdure en ville, des parcs, des plaines de jeux, des espaces récréatifs de qualité. C'est pour favoriser la création de ce type d'espaces que la Ville a décidé de consacrer son budget participatif 2020 à des projets créateurs de convivialité, tels que l'aménagement de plaines de jeux, d'espaces de rencontre multigénérationnels, de potagers collectifs, ... Cinq projets ont été plébiscités par les citoyens via un vote et sont soutenus à la fois financièrement, mais aussi dans leur mise en œuvre concrète, par la commune. Les différents collectifs travaillent également activement à leurs aménagements.

Parallèlement à cette démarche, la Ville a choisi de développer des espaces verts récréatifs plus ambitieux sur des parcelles communales.

L'Espace Milan, situé à proximité de Callemeyn, accueille déjà un potager collectif, un espace de fitness extérieur et de barbecue. Un espace zen pour se relaxer, une grande plaine de jeux, des chemins pour se promener et la plantation d'une mini forêt urbaine complèteront ces premières réalisations. Un bureau d'étude spécialisé en aménagements paysagers a été désigné pour intégrer tous ces projets dans l'espace de six hectares dans un esprit de sensibilisation à la biodiversité. Il est vrai que le rucher d'Arlon n'est pas loin...

Les terrains communaux autour de l'Hydrion et de la Maison de la Culture constituent également un poumon naturel de la Ville d'une superficie de plus de 25 hectares. Le

projet en cours prévoit l'aménagement d'un parc récréatif et sportif et de zones conviviales sur une partie de sa superficie. La zone en rive droite de la Semois entre le parking de la Maison de la Culture d'Arlon et la rue de l'Hydrion constitue une zone humide de grand intérêt biologique que la Ville souhaite restaurer et entretenir en milieu ouvert. L'aménagement de la zone boisée de part et d'autre du Chemin Noir et la création d'une ou plusieurs zones de réserves naturelles sont également à l'étude avec l'expertise du DNF, de Natagriwal, de Natagora et du Contrat de Rivière Semois-Chiers notamment. Ces zones naturelles seront aménagées de sentiers permettant de s'y promener en découvrant les habitats écologiques variés qui les constituent.

Le Parc du Moulin, un espace en friche d'un ha jouxte le Parc Archéologique, un site classé qui abrite notamment la première église Saint-Martin, un cimetière mérovingien ainsi que des vestiges de thermes romains. Cette zone préservée appartient à la région Wallonne et est en zone urbanisable au plan de secteur.

Néanmoins, vu sa localisation privilégiée, le Collège souhaite proposer à la Région Wallonne de faire de cette zone un espace vert valorisant l'environnement de ce lieu archéologique de grande valeur. Parallèlement, la Ville va désigner un auteur de projet pour étudier la protection et la valorisation des ruines de la première église Saint-Martin et des tombes mérovingiennes, la conception d'un pavillon d'accueil pour les visiteurs et l'élaboration d'un parcours touristique sur le thème gallo-romain.

Enfin, l'aménagement de **la Plaine des Manœuvres**, idéalement située à deux pas du centre-ville, en espace convivial de qualité est également à l'étude.

Ces différents projets sont prioritaires pour le collège et essentiels pour une ville qui se développe. Dans les prochains mois pour certains, les prochaines années pour d'autres en fonction de la complexité des dossiers à monter, ces aménagements importants seront réalisés dans l'espace urbain pour permettre à chacun de bénéficier d'espaces de détente, récréatifs, et verts.



FOCUS SUR DAVID LEMPEREUR, ARBORISTE À LA VILLE D'ARLON

Quand on demande à David Lempereur s'il est élagueur, il répond qu'il est avant tout "arboriste", un amoureux des arbres. Comprenez que ce dernier a viscéralement une culture de l'arbre : il l'écoute, il le comprend et il en a fait son métier.

Bien connu dans le milieu et dans notre région, David Lempereur a rejoint la Ville d'Arlon suite à la demande d'Anne Lamesch, échevine de l'Environnement, et à l'intervention qui a été faite sur le tilleul de Saint-Donat, dont il a suivi l'évolution depuis 1997. Un arbre tri-centenaire qui a dû être coupé vu son état sanitaire. Il a été remplacé par un sujet plus jeune.

M. Lempereur, que pensez-vous de la place de l'arbre en ville ?

Je trouve malheureusement qu'on ne voit plus beaucoup de beaux arbres en ville. C'est dû au développement des pôles urbains. Or, l'arbre joue un rôle essentiel. Il purifie et rafraîchit l'air et capte les polluants. On a besoin de ça en ville. Même si les projets d'aménagement prévoient des plantations, la place qui est laissée à l'arbre est souvent trop restreinte. Beaucoup ne se développent pas ou meurent.

Vous pensez pouvoir inverser cette tendance ?

Je suis là pour apporter mon expertise et mes conseils. J'espère que ça fera avancer les choses et changer les mentalités. J'espère aussi que les projets d'aménagement pourront davantage tenir compte des besoins d'un arbre, en terme d'espace. La taille des fosses où les arbres sont plantés doit être beaucoup plus importante si on veut qu'ils puissent se développer correctement et vivre en ville.

Quelles sont vos missions principales au sein de la Ville d'Arlon ?

Je suis le référent "arbres". A ce titre, nous avons recensé, avec Nathan Pesesse, bioingénieur, l'ensemble des arbres du territoire communal. On en compte plus de 2.000. Chacun a une fiche qui lui est propre et sur laquelle j'indique ce qui doit être fait. Je programme les interventions, parfois sur plusieurs années. Attention, il faut être conscient qu'une intervention sur un arbre se planifie dans la durée. Si une erreur est commise dans une taille, par exemple, il faut parfois jusqu'à 10 ans pour la récupérer.

Je suis là aussi pour former et informer.

Votre travail nécessite une coordination au sein des services de la Ville, non ?

Oui, bien entendu. Je travaille en partenariat avec le service Environnement, essentiellement le service Parcs et Plantations et l'éco-conseiller, mais aussi le service Voirie et Urbanisme... Je fais mes rapports au Collège qui sollicite mon avis. L'objectif est d'informer pour anticiper au lieu de devoir réagir au coup par coup et de devoir prendre des décisions radicales.



La Ville d'Arlon peut se réjouir d'environ 320 naissances par an ! Dans la perspective d'augmenter les plantations et la végétalisation du territoire, le collège communal a décidé de mettre en place l'opération "Une naissance, un arbre". Les jeunes parents résidant à Arlon pourront choisir un arbre ou quatre petits fruitiers (framboisiers, groseillers, ...) parmi une liste d'espèces indigènes sélectionnées parmi celles proposées dans le cadre de l'action régionale "Yes We Plant". Toutes les modalités pratiques de cette action seront précisées dans le cadre d'un courrier à destination des jeunes parents de la commune.



Arbre offert en cadeau de bienvenue au 30.000ème habitant de la commune.

Ces "arbres de bienvenue" plantés en l'honneur de leurs nouveau-nés sur le terrain de leurs parents (ou de proches) sont autant de cadeaux de naissance symboliques à destination de ces nouveaux citoyens tout en atténuant l'impact du réchauffement climatique, favorisant la biodiversité et participant à la restauration du paysage.

La distribution des plants accompagnée de conseils de plantation et de taille (si fruitier) s'effectuera le samedi 27 novembre dans les serres communales, juste avant la sainte-Catherine. La Ville d'Arlon se porte également candidate à la "Semaine de l'Arbre" et espère être sélectionnée par la Wallonie pour la distribution gratuite d'arbres et arbustes aux citoyens.

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT VOUS INFORME...

Avez-vous déjà aperçu ce logo apposé à côté de plusieurs avaloirs de la ville ? Evidemment, me direz-vous ! Ce logo, datant de l'an dernier, était une première campagne de sensibilisation pour améliorer la qualité de l'eau de nos rivières.

En quoi la qualité de l'eau de nos ruisseaux et rivières a-t-elle de l'importance ?

L'eau, lors de son voyage vers la mer, va également se charger d'évacuer nos déchets et alimenter le "septième continent de plastique". Pour être exact, il n'y pas qu'un seul "continent de plastique" mais plusieurs gyres de déchets flottants selon les courants dans les océans Atlantique et Pacifique. C'est tout l'écosystème marin qui s'en régale...

L'an dernier donc, on avait remarqué que certains avaient tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les évier, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs. Est-ce que ça a changé cette année ? Assurément, me direz-vous, sinon à quoi aurait servi cette énième campagne de sensibilisation pour lutter contre l'incivisme ? ... à moins que ça ne soit pas encore suffisant.

Cette année, on vous propose de faire un petit pas supplémentaire en enfilant vos bottes pour participer au **"River CleanUp Challenge"**. C'est une opération qui vise à nettoyer les rivières et fleuves de tous leurs déchets. Munissez-vous de gants, d'un sac poubelle et rendez-vous à la rivière la plus proche. Ramassez [des déchets durant 10 minutes / autant de déchets que le coeur vous en dit], prenez une photo de vous et postez-la (ou pas) sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#RiverCleanUp**. La version "Challenge" consiste à nommer d'autres personnes à relever le défi.



Grand-Rue à Arlon

IL FAIT BON FLÂNER EN VILLE

Vitrines partagées

Des vitrines partagées en plein cœur du centre-ville grâce à l'aide précieuse d'un commerçant talentueux !

Une nouvelle initiative de l'ASBL Arlon Centre-Ville vient de voir le jour dans la cellule commerciale de la Ville, au n°26, en plein centre du piétonnier !

Des vitrines partagées où se côtoient et se complètent avec harmonie nos commerces de détail.

Un beau panel de l'offre commerciale du centre-ville !

Une trentaine de commerçants ont répondu présents et vont se succéder sur des périodes de 2 à 3 semaines.

De beaux aménagements, réalisés avec le savoir-faire artistique de Christophe du magasin Kessler Men's Fashion.



Exposition du Royal Photon Arlon ASBL

C'est sous une autre forme que l'ASBL Arlon Centre-Ville a voulu mettre le focus sur le piétonnier. Via une collaboration avec le Royal Photon Arlon, sous forme de carte blanche, le club et ses membres ont été invités à montrer leurs talents à travers une exposition de photographies au n°51 de la Grand' Rue, récemment acheté par la Ville d'Arlon. Confinés mais pas en manque d'idée ! Cette formule originale a permis aux artistes d'exposer avec talent. Pour le Royal Photon Arlon contraint de réaliser des expositions virtuelles, ce fut le retour à une dimension réelle avant d'autres expositions virtuelles. Ce travail collectif est une nouvelle expérience pour tous et peut-être un début pour d'autres aventures.



Commerces

OUVERTURE DE NOUVEAUX COMMERCES A ARLON

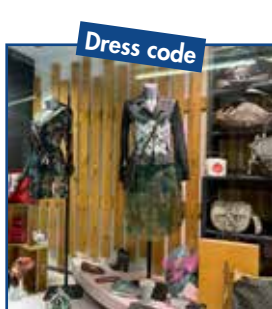
De nouveaux visages arrivent dans la vie commerciale d'Arлон ! Ils ont l'optimisme et l'enthousiasme de mener à bien leur projet. Plus que jamais, il est important de les accueillir, de les découvrir et de les soutenir, comme nos citoyens le font déjà pour les commerces existants.

Voici les établissements qui ont ouvert leurs portes au cours du dernier trimestre de 2020



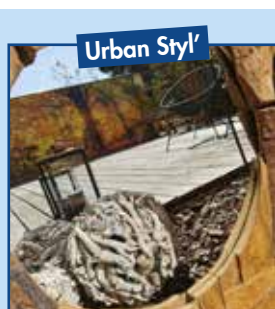
Laety Mariage

› **Laety Mariage :**
boutique de robes de mariées et de tenues de cocktail, mais aussi organisatrice de A à Z du plus beau jour de votre vie, Laetitia et son équipe vous accueillent au 31-33 Grand-Rue.



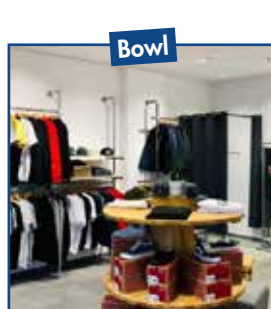
Dress code

› **Dress Code :**
vente de vêtements et accessoires de luxe en seconde main. Stéphanie propose également une gamme de bijoux neufs au 70 Grand-Rue.



Urban Styl'

› **Urban Styl' :**
une large gamme d'articles de décoration, pour tous les styles et tous les budgets. Geneviève vous conseille au 87 Rue de Bastogne.



Bowl

› **Bowl :**
vêtements Street wear homme, femme, enfant mais aussi des accessoires et des skate-boards ! Pour un look 100% urbain, Malorie vous reçoit au 15 Rue Etienne-Lenoir.



Orléona

› **Orléona :**
pour le plaisir d'offrir ou d'embellir votre foyer, Emeline propose un choix d'éléments décoratifs qui se renouvelle chaque saison au 1 Marché aux Légumes.

Et en ce début 2021, quatre commerces ont vu s'installer de nouveaux occupants, étoffant la gamme commerciale en centre-ville



Le Dahlia Noir

› **Le Dahlia Noir :**
si la bouquinerie existe depuis de nombreuses années, c'est Philippe Colling qui a repris le flambeau en janvier, après une retraite bien méritée de ses anciens propriétaires. Toujours installée au 20 Rue des Faubourgs, pour offrir aux livres une seconde vie.



Shop Choy

› **Shop Choy :**
à la fois service traiteur et épicerie asiatique, Tam propose des produits de qualité et traditionnels. A déguster sur commande, via son site internet ou page Facebook, au 10 Rue de Diekirch.



Pâtes à Crêpes

› **Pâtes à Crêpes :**
pour les amateurs de crêpes, salées ou sucrées, préparées par Denise et Philippe dans le respect des traditions et du "Fait maison". Ils vous proposent aussi une gamme de pâtes à emporter au 37 Grand-Rue.



Clandestin Tatoo shop

› **Clandestin Tatoo shop :**
depuis le 1^{er} mars, Tom SVR, artiste tatoueur a posé ses aiguilles au 16 Place Dr Hollenfeltz. Planifiez, avec lui, votre rêve de tatouage 100% personnalisé.

Et pour vous aider à faire vos achats en ville profitez de la demi-heure offerte en appuyant simplement sur le bouton vert des horodateurs, des zones bleues mais aussi de l'espace souterrain Place Didier. D'autres possibilités sont également à l'étude, nul doute que la Ville aura de bonnes nouvelles à annoncer en ce sens d'ici peu.



LE PETIT PATRIMOINE POPULAIRE DE NOTRE COMMUNE

On connaît Arlon, chef-lieu de province, avec ses bâtiments historiques, l'église Saint-Martin, le Belvédère de Saint-Donat ou ses riches vestiges gallo-romains... À côté du patrimoine naturel ou architectural, reconnu et protégé, il existe un patrimoine plus modeste dont les éléments signent d'une empreinte significative nos rues et nos villages. Petites chapelles, moulins, lavoirs et abreuvoirs, croix et calvaires, statues,... sont autant d'éléments qui constituent notre petit patrimoine populaire, qu'il soit privé, public, visible ou non, accessible ou pas. Seul le patrimoine classé n'est pas repris dans ce recensement.



Ces éléments du petit patrimoine, souvent chers aux habitants, qui bordent nos rues et nos chemins de campagne ont une grande importance car ce sont des traces de notre histoire locale. Ils témoignent de traditions, de croyances populaires, de pratiques ancestrales, de styles architecturaux, de métiers perdus. Identifier au mieux ce patrimoine, en reconnaître la spécificité, l'entretenir et le valoriser, cela mérite d'être encouragé et soutenu. À la suite de l'appel à projet lancé en janvier 2019 par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP) pour l'établissement d'un recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon, l'Administration communale a envoyé un dossier de candidature qui a retenu l'attention du jury de sélection. C'est donc avec le soutien de la Wallonie qu'un important recensement de ce patrimoine a été entamé, avec plus de 250 fiches réalisées à ce jour !

**Vous connaissez des éléments du petit patrimoine ?
Contactez-nous en reprenant l'adresse,
une petite description,
et si possible une photo : petitpatrimoine@arlon.be**

**D'autres questions ?
Appelez-nous au Musée Gaspar 063 600 654.**

INVENTAIRE DES BIENS NON CLASSÉS

A Arlon, de nombreux biens immobiliers ont une valeur patrimoniale certaine.



L'hôtel des chemins de fer mis en vente récemment par la SNCB en est un exemple. Dans notre commune, on recense à ce jour 492 biens, repris dans l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel qui répertorie environ 30.000 biens en Wallonie. Certains de ces biens sont estampillés, c'est-à-dire que la Région wallonne considère qu'ils sont susceptibles d'être classés. Rien que dans le centre-ville, on en compte une vingtaine dont l'hôtel des chemins de fer fait partie. La volonté de la Ville est de préserver la façade de ce bâtiment mais également le parc qui le jouxte dans lequel se trouvent plusieurs arbres remarquables.

A ce titre, les procédures sont en cours auprès de la Région wallonne et diverses pistes existent pour préserver cet ensemble architectural.



Bien-être animal

FOCUS SUR LA STÉRILISATION DES CHATS

Le saviez-vous ? Le bien-être animal fait partie des préoccupations de la Ville d'Arlon. Les missions sont nombreuses et vous seront détaillées dans les prochaines éditions de cette revue ainsi que sur le site internet de la ville d'Arlon.



Nous vous présentons GAMIN qui a élu domicile à l'arrière de l'Hôtel de Ville, il a été stérilisé par la SRPA qui nous a fait don d'un abri construit par un bénévole de l'association



La stérilisation, c'est aussi une manière de réduire les abandons et la maltraitance !

La stérilisation chirurgicale est le seul moyen permanent pour réduire significativement le nombre de portées non désirées chez le chat et donc les abandons. La population des chats errants vient en grande partie de chats domestiques abandonnés.

La Ville d'Arlon participe en collaboration avec la SRPA au programme de stérilisation des chats errants qui permet de contrôler la population féline aux bénéfices des

animaux et des habitants dans le respect du bien-être animal.

Comment cela se passe-t-il pour les chats errants ?

Les chats sont capturés à l'aide de cages spécialement prévues à cet effet. Ils sont ensuite conduits à la SRPA où un vétérinaire les prend en charge. Ils sont soignés et stérilisés. Les chats "sauvages" sont marqués d'une entaille à l'oreille et relâchés sur le lieu de capture. Ceux qui sont plus

sociales, sont alors pucés et proposés à l'adoption dès que cela est possible.

Et si un chat domestique est capturé ?

Pas de panique, on vérifie toujours si le chat capturé est pucé et/ou déjà stérilisé. Le propriétaire est alors contacté ou une publication est postée sur la page Facebook de la SRPA. Le chat sera gardé en sécurité en attendant son maître.

OBLIGATION D'IDENTIFICATION ET DE STÉRILISATION

Le Code wallon du Bien-être animal a été adopté par le Parlement de Wallonie le 3 octobre 2018, la veille de la journée mondiale des animaux !

Parmi les 10 mesures phares, on retrouve l'obligation d'identifier, enregistrer et stériliser les chats domestiques.

QUAND DOIT-ON FAIRE STÉRILISER SON CHAT ?

Particuliers

- . Si le chat est né avant le 01/11/2017 : au plus tard le 31/12/2018 et en tout cas avant qu'il soit donné ou vendu
- . Si le chat est né après le 01/11/2017 : avant l'âge de 6 mois
- . Si le chat est introduit sur le territoire wallon après le 01/11/2017 et est âgé de plus de 5 mois : endéans les 30 jours de son introduction

Eleveurs

- . Obligatoire lorsque l'animal reproducteur n'est plus destiné à l'élevage

Refuges

- . Obligatoire avant de céder l'animal

POURQUOI STÉRILISER SON CHAT ?

- . C'est un acte responsable et obligatoire
- . C'est important au niveau de la prévention des risques de maladies graves : cancers, tumeurs mammaires (maligne dans 90% des cas)
- . Un chat castré ou une chatte stérilisée vit deux fois plus longtemps auprès de son maître
- . Cela peut diminuer les troubles de comportement comme les marquages urinaires chez le mâle, les fugues, les bagarres...
- . Cela évite beaucoup de problèmes comme les risques de blessures et d'accidents sur la voie publique s'il y a un accès à l'extérieur

Vous avez des questions ?

Contactez le référent BEA au 063/245 603 ou par mail : bea@arlon.be

Vous avez un ou plusieurs chats errants dans votre quartier :

Contactez la SRPA au 063/221 754 ou par mail : mi@srpa.net

Echos de la vie communale

Pensez à vérifier la validité de votre permis de conduire

Le permis au format "carte bancaire" a une validité de 10 ans.



Votre permis n'est plus valable dans 3 mois? Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

Service permis de conduire : tél : 063 24 56 53/73 - adresse mail : permis_conduire@arlon.be

Soutien au commerce local

Afin de continuer à soutenir le commerce local une nouvelle fois durement touché durant ce confinement, le Collège communal a décidé d'exonérer la population de la redevance du stationnement en zone one payante. Cette mesure a pris cours le mercredi 31 mars et s'est terminée ce dimanche 25 avril. Le Collège communal reste très attentif à la situation difficile vécue notamment par les commerçants et réfléchit à un plan de relance avec l'ensemble des membres du Conseil communal



La Ville s'engage en faveur du climat

Nous sommes tous de plus en plus conscients de l'importance d'agir en faveur de l'environnement et de la nécessité d'adapter nos comportements. Ce sont aussi les petits gestes cumulés de chacun qui peuvent faire la différence. Retrouvez les engagements pris par la Ville en la matière dans l'exposition Pierre Kroll qui a lieu en ce moment au Palais. Découvrez quatre planches illustrées pour l'occasion par le célèbre caricaturiste.



Le char d'Arlon part en restauration

En collaboration avec le War Heritage Institute, le char M10 qui trônait place Léopold depuis 37 ans a quitté le chef-lieu pour rejoindre les ateliers Léopold Gérard de Fratin, où il sera sablé, repeint, et métallisé. Il avait été installé pour célébrer le 40e anniversaire de la Libération d'Arlon. Le char sera ensuite stocké par le musée Militaire situé à Stockem au camp Bastin, avant qu'il ne retrouve une destination finale. Il pourrait être installé place Schalbert, à proximité du monument Patton.



Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées : besoin de bénévoles

Cet été, le Complexe Sportif de la Spetz proposera 2 semaines de stages sportifs en inclusion. Le but est de rassembler des enfants valides et des enfants porteurs d'un handicap dans une même dynamique sportive (2 au 6 août et 9 au 13 août).



Pour mener à bien cette organisation, la Spetz s'est entourée d'Altéo pour accompagner les enfants porteurs d'un handicap pendant le stage. Ils sont encore à la recherche de volontaires pour compléter leur équipe.

Vous souhaitez participer à cette aventure ? Prenez contact avec Altéo Luxembourg : altéo.luxembourg@mc.be ou 063 211 848.



TEST RÉEMPLOI

Un premier vide grenier gratuit le dernier w-e de mai !

Le nouveau mode de collecte des encombrants par inscription a permis de diminuer les quantités d'encombrants collectés en porte à porte (plus de 300 tonnes d'encombrants collectés en 2019 contre 130 tonnes en 2020). De plus, ces encombrants qui étaient incinérés dans l'ancien système de collecte, peuvent maintenant suivre des filières de recyclage et de récupération.



Toutefois ce nouveau système n'offre malheureusement plus la possibilité de réemploi et de récup' pour des objets encore en état de fonctionnement, et qui peuvent avoir une seconde vie.

C'est pourquoi la Ville d'Arlon a décidé, cette année en phase "test", d'organiser un vide grenier gratuit dans les rues de la Ville et des villages, **le week-end du 29 et 30 mai**.

En pratique : celles et ceux qui le souhaitent pourront donc déposer devant leur porte les objets en bon état qu'ils acceptent de donner et ce, à partir du samedi 29 mai au matin. Les promeneurs pourront donc reprendre les objets afin de leur offrir une seconde vie, voir même de les "upcycler" !

La condition qui est demandée par la Ville est d'impérativement rentrer les objets qui n'auront pas trouvé d'acquéreurs avant le lundi 31 mai. Ce week-end a été choisi également car il se situe juste avant la période d'inscription à la 2ème collecte des encombrants organisée par Idelux. Les arlonais pourront donc s'y inscrire dès le lundi 31 mai au 063/231987. Si ce premier test est concluant, la Ville pourrait organiser ce vide grenier chaque année.

Stages d'été à la Maison des Jeunes

Juillet

Initiation Skate à la Spetz
5 au 9 / à partir de 11 ans /
10 personnes / 9h-17h / 100€

Stage Geek
12 au 16 / 10 à 16 ans / 15 personnes /
9h-17h / 50€

Stage Nature
19 au 23 / 10 à 15 ans / 15 personnes /
9h-17h / 50€

Stage graff & custom
26 au 30 / à partir de 13 ans /
15 personnes / 9h-17h / 60€



Août

Stage réalisation, court métrage
2 au 13 / 17 à 20 ans / 9h-17h / 20€
Sur inscriptions pour la technique et sur
auditions pour les acteurs (fin juin 2021)

Stage nature 2
16 au 20 / 10 à 15 ans / 15 jeunes / 9h-17h /
50€

Stage Créatif, bois et petites constructions
23 au 27 / 10 à 12 ans / 15 personnes /
9h-17h / 70€

Inscriptions :

inscription.mjaron@gmail.com
www.facebook.com/MJArlonASBL
063/21.90.51 - 0460/95.18.21



Editeur responsable : V. Magnus, bourgmestre et échevin de la communication,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon

Rédaction : Alexandra MERLOT, Marianne STEVART, Jérôme PONCELET
☎ 063.24.56.52 ou 063.24.56.64

Logé Imprimeur

Chroniques Arlonaises

Le "Parc Charles Gaspar", en hommage à un bienfaiteur de la Ville d'Arlon.

De la famille Gaspar, la plupart connaissent Jean, le sculpteur, auteur du Jass, du Cerf bramant ou encore d'un Coq gaulois triomphant au cimetière d'Arlon. Mais que savez-vous de Charles Gaspar, son plus jeune frère, et dont le parc, qui entoure la maison familiale, porte le nom ?

Charles Gaspar est né en 1871, c'est le plus jeune fils du Notaire Alphonse Gaspar. Sa scolarité à l'école communale des garçons puis à l'Athénée est exemplaire. Il suivra encore deux années d'études à l'Université libre de Bruxelles avant de reprendre la gestion des affaires familiales et de s'installer dans la belle demeure de la rue de Virton (aujourd'hui rue des Martyrs).



Pour s'occuper, il s'adonne à la photographie d'art, et devient membre dès 1895 de l'Association belge de photographie. Il participe à de nombreux concours en Europe, ou publie ses clichés dans des revues d'art. Le Musée conserve encore une très grande partie de son œuvre photographique.

Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, il prend part à de nombreuses activités philanthropiques et patriotiques : D'abord, il organise et participe à plusieurs expositions artistiques dont le but est de récolter des fonds. Il est membre fondateur de la Maison Arlonaise, en soutien à son cousin par alliance et ami Paul Reuter. Charles Gaspar sera Secrétaire de la Jeunesse Arlonaise (un mouvement patriotique qui organise des activités pour les jeunes, dont le football) dès 1919. Il sera président de la Commission d'Assistance Publique (qui précède notre CPAS) au moins durant une dizaine d'années, et en particulier attentif au sort des enfants de l'Hospice civil, lui qui n'est pas marié et reste sans descendance. Il est encore Secrétaire-trésorier, puis Président de l'œuvre Nationale des Invalides de Guerre, où il fera la connaissance d'Edmond Fouss, futur créateur du Musée Gaumais de Virton. Les deux hommes entretiendront d'ailleurs une importante correspondance au sujet de ce projet de musée. Cet intérêt partagé se retrouve dans le testament de Charles Gaspar, qui lègue sa maison et dépendance à la Ville d'Arlon à condition d'en faire un musée consacré à l'œuvre de son frère Jean (décédé en 1931) et de l'art et de l'histoire du pays d'Arlon.

Charles Gaspar a soutenu de nombreuses œuvres encore, fondé des prix scolaires encore attribués aujourd'hui à l'Athénée, pour soutenir des enfants orphelins de guerre. Sur son testament figurent des legs qui confirment cette générosité, dont la mise à disposition de terrains dont la vente doit servir à la construction d'un "home pour vieillards", le Home Soir Paisible.

Il meurt le 30 avril 1950, et lorsque le testament put être exécuté, la Ville d'Arlon décida d'ouvrir le jardin de la maison au public, et de lui donner officiellement le nom de "Parc Charles Gaspar".

Valérie Peuckert